

amateurs; dans les vitrines de Savage et Lyman, où les réductions d'antiques, statuettes, figurines, les bronzes d'art, les vases de jaspe, les faïences émaillées, les coupes en agathe, les candélabres, les trépieds, les pendules de tout style, attirent les curieux.

Ce qui ne surprend personne ici, mais étonnerait fort l'œil d'un étranger, c'est la multiplicité et la bizarrerie de la forme des coiffures, les nuances variées des fourrures qui constituent, en Canada, les diverses pièces de la garde-robe d'hiver. Les uns avec leurs casques de forme haute, tout d'une venue, ressemblent à des Persans exilés; d'autres, adoptant la forme du bonnet de police qu'ils portent incliné sur l'oreille, affectent la crânerie d'officiers de hussards; celui-ci, pacifique comptable, a l'air farouche d'un cosaque; celui-là, pauvre commis, la mine d'un riche boyard. Un grand nombre, grâce aux larges bandes qui cerclent leur coiffure, à leur longue capote l'ister, vous rappellent ces vieillards en turban que les maîtres italiens plaçaient dans leurs tableaux.

Sauf l'espèce de fourrure, la forme des coiffures de dames varie peu: c'est une sorte de casquette sans visière coquettement posée sur le chignon.

Pour les pardessus, les mantes, les capots, les gants, les manchons, tous les animaux des régions polaires ont fourni leurs robes velues. Depuis le noir brillant et solide des poils frisés des moutons d'Astrakan; le ton brunâtre et velouté du castor piqué, le blond fauve de la loutre, les moires chatoyantes du veau-marin, les longs poils gris et jaunes du renard, les touffes hérissées de la robe du loup ou du chat sauvage, jusqu'à la blancheur immaculée de la zibeline, aux minces filets blancs du renard argenté, aux teintes rousses du vison, aux insaisissables reflets du renard bleu, au délicat et soyeux duvet de l'aigle de mer, tout se trouve et se rencontre dans la rue St. Jacques. Il y a là cent mille piastres au soleil, si l'on y comprend les peaux d'ours blancs, d'ours noirs et de buffles qui garnissent les voitures.

En assimilant les trottoirs aux bancs d'un amphithéâtre, nous dirons que la chaussée figure la scène.

Dans ce milieu tumultueux et bruyant, toutes les formes de voitures, de véhicules imaginables, passent et se croisent tantôt au trot d'une superbe paire de chevaux, tantôt au pas relevé d'un magnifique limonier, ou traînées par un attelage de ponies gros comme des chèvres.

Les sleighs Landau avec leurs patins mobiles, l'arrière et l'avant couverts de larges peaux d'ours, passent aussi sombres et sévères que de riches catafalques; les dog-car gracieux, les légers cutter l'élégant, phaéton, la modeste carriole, le populaire berlo, laissant flotter leurs fourrures à simple ou double rangs de queues de renard, filent rapides, tournent, courent et se précipitent dans une sorte de désordre apparent, dont la main d'un cocher habile sait profiter pour montrer son coup-d'œil et son sang-froid. Quelques cavaliers, parfois une ou deux amazones traversent la rue, retenant leurs montures effrayées par ce tohubohu.

Les chevaux portent aussi leur toilette d'hiver; la petite selle a sa housse en fourrure bordée de drap de couleur; les œillères, une rosette d'où pendent des rubans; les martingales, les cercles garnis de grelots sonores, les timbres aux marteaux métalliques, les clochettes aux bruits argentins disposées en lyres, suspendues à des clochetons, et assorties de manière à ce que la tonalité de chacune forme un carillon harmonique, jettent leurs notes graves ou aiguës dans cette rumeur sourde et continue, sur laquelle ils se détachent comme les variations d'un air, de la basse d'accompagnement.

Au dessus des oreilles s'élancent des pompons ou de blanches aigrettes, et sous la ganache se balance une sorte d'ornement en crins de même couleur que celle des rosettes.

Les cochers, enveloppés dans d'énormes capots, la tête et le cou emmitouffés sous des capelines en poil de loup ou de renard, font honneur à l'équipage.

De quatre à six, tout ce monde, passants et flâneurs, piétons, cavaliers, femmes et hommes, délivrés du poids des affaires, ne pensent qu'au plaisir de voir, à la joie d'être vus.

La rue St. Jacques devient pendant la promenade, la bourse aux cancons, la foire aux nouvelles, et chacun, après cet exercice salutaire, dès que s'allument les premiers reverbères et que pointent les premières étoiles, rentre chez soi, la tête libre, l'estomac dispos, et chaussant ses pantouffles se dit: Que de monde il y avait aujourd'hui dans la rue St. Jacques.

Et le samedi suivant l'on recommence! A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Les recettes de la douane de Montréal constatent pour l'année 1874, une augmentation de \$1,096,847,05 sur l'année 1873.

Le chiffre vaut bien la peine qu'on le remarque. Si les autres villes de la confédération ont, dans la perception des droits, subi la même augmentation, cela fait bien pour le présent et promet mieux encore pour l'avenir.

Pour les personnes désireuses de connaître avec quelles contrées le port de Montréal a les rapports commerciaux les plus importants, nous donnons le tableau des produits importés et exportés durant l'année fiscale de 1874, laquelle, comme on le sait, se termine le 30 juin:

Table with 3 columns: Provenances, Droits perçus, Valeur à l'entrée. Lists countries like Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Allemagne, Belgique, Suisse, Espagne, Portugal, Italie, Sicile, Autriche, Danemark, Prusse, Asie, Afrique, Grèce, Hollande, Chine, Japon, Venezuela, Brésil, Java, Antilles espagnoles, Antilles hollandaises, Indes hollandaises, Indes anglaises, Antilles anglaises, Possessions anglaises.

Total ..... \$5,485,904 \$41,340,956

Table with 2 columns: Destination, Valeur comprenant les charges. Lists destinations like Angleterre, Etats-Unis, Terre-Neuve, St. Pierre Miquelon, France, Belgique, Cuba, Amérique du Sud.

Entre l'année précédente et celle-ci, la valeur des marchandises exportées ou importées dans notre port, il existe une différence en faveur de l'année 1874 de \$3,338,112.

L'INCENDIE DU COLLEGE MASSON A TERREBONNE

Au nombre des maisons d'éducation spécialement vouées à l'enseignement commercial, figure au premier rang le Collège Masson. Sa fondation date de l'année 1847. C'est donc la plus ancienne institution de ce genre, établie dans le pays. L'idée de sa fondation est due à feu l'honorable et regretté Joseph Masson, dont la position commerciale était alors émi-

nente parmi les Canadiens-Français à Montréal ou établis à l'étranger. En mourant feu M. Masson laissa le soin d'exécuter ses plans à son honorable Dame, dont la charité et le dévouement à tout ce qui est religieux et Canadien est maintenant proverbiale.

Madame Masson s'empressa donc de seconder les efforts généreux des Révds. Messire Pelletier et Théberge, en dotant l'institution naissante d'une maison avec dépendances convenables au berceau du Collège Masson. Les citoyens de Terrebonne ne furent pas insensibles aux avantages qui devaient découler d'une institution dont le programme était, alors, à la fois classique, commercial et industriel; ils firent des efforts généreux de toutes sortes pour seconder le zèle des immortels fondateurs du Collège Masson.

Les progrès de cette maison furent étonnants et les germes de cette éducation mixte produisirent des talents qui se développèrent avec le plus grand avantage pour l'Eglise, le barreau et pour tous les rangs de la société.

Les succès obtenus jusqu'alors enhardirent les généreux fondateurs du Collège Masson, et dès lors ils songèrent à ériger un monument national dont les proportions devaient être très-étendues. C'est cette partie déjà érigée qui est devenue la proie des flammes, lundi matin, le 11 janvier courant.

Le corps principal mesurait 120 pieds et l'aile droite 150 pieds en longueur. Le Collège Masson était une bâtisse en pierre taillée, de quatre étages de hauteur, y compris le rez-de-chaussée, et surmontée d'un toit français avec mansardes. Le plan inédit est dû à feu le Rév. Messire Pelletier, l'un des fondateurs. Ce fut ce dernier et feu Messire Théberge qui firent construire le corps principal et le Rév. Messire Graton, supérieur actuel, qui présida à l'érection de l'aile. Tout le confort moderne désirable rendait l'habitation du Collège Masson agréable et attrayante aux nombreux élèves de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, au nombre de près de 300 lors de l'incendie.

Outre le système d'éducation commerciale si bien inauguré par le Rév. Messire J. B. Primeau, prêtre, alors supérieur, continué et considérablement amélioré par les Révds. Messire Graton et Leclerc, le Collège Masson offrait aux élèves un attrait tout particulier, tant par son site admirable que par la discipline indulgente adoptée si judicieusement à la classe des jeunes gens destinés au monde des affaires.

La facilité avec laquelle la langue anglaise y était enseignée—chose remarquable dans un milieu tout-à-fait Canadien-Français—et le succès généralement et universellement obtenu dans l'enseignement de la calligraphie, ont toujours paru tenir du prodige; si bien que les gens d'affaires à Montréal donnèrent toujours la préférence et le plus grand encouragement aux élèves sortant de la classe commerciale. Témoins les nombreux élèves du Collège Masson qui brillent aujourd'hui dans les différentes positions qu'ils occupent dans les grands centres.

Les directeurs du Collège Masson comptent donc maintenant plus que jamais sur les efforts généreux et réunis du Gouvernement et de la Législature de Québec, des hommes d'affaires et des amis de l'éducation, pour les aider à relever de sa ruine encore fumante, ce bel édifice dont l'inscription orne encore le frontispice, ayant été respectée par l'élément destructeur, comme pour indiquer à tous ceux qui s'intéressent aux générations futures, les moyens à prendre pour rebâtir ce monument élevé, avec tant de sacrifices, au commerce, à l'agriculture et à l'industrie.

La corporation du Collège Masson perd réellement tant pour la bâtisse que pour son ameublement, et les provisions qui y étaient accumulées pour tout l'hiver, une somme de près de \$100,000, dont 24 à \$28,000 seulement sont couvertes par les assurances.

Voici maintenant quelques détails sur le malheureux incendie du Collège Masson: Les directeurs n'ayant pu jusqu'à présent bâtir l'aile gauche où devait être la chapelle, consacrerent un espace relativement étroit pour y faire la chapelle temporaire; afin de rendre les cérémonies du culte convenables, il fallut cacher une partie des ouvertures à l'intérieur par des tapisseries dont les dispositions artistiques relevaient l'éclat et la majesté de ce petit sanctuaire. Lundi matin, à cinq heures et demie, M. le Directeur venait de dire sa messe et deux autres prêtres se disposaient à célébrer le St. Sacrifice, et pour ce, le servant dut allumer les bougies nécessaires. Malheureusement un des cierges, en tombant, mit le feu aux fleurs artificielles qui ornaient l'autel; de là, les flammes se communiquèrent en un clin-d'œil aux tapisseries

de la chapelle et aux branchages qui formaient la crèche de l'Enfant-Jésus.

Les deux prêtres et le servant s'élançèrent vers le feu et d'un coup de main arrachèrent une partie des tapisseries, rideaux et branchages en flammes et les jetèrent au milieu de la chapelle: mais pour comble de malheur, une lampe à l'huile de charbon, qui brûlait aux balustres, fut en même temps renversée par terre et fit explosion; dès lors les flammes se propagèrent avec fureur et ces derniers s'empresèrent d'aller demander du secours et de l'eau. Dans leur empressement, ils oublièrent de refermer derrière eux la porte de la chapelle, ce qui détermina un courant d'air tellement fort que toute la chapelle prit feu instantanément, et il fut dès lors impossible d'y pénétrer d'avantage. Le St. Sacrement et une relique précieuse pour la maison, le cœur du regretté feu Messire A. Théberge, ne purent être sauvés des flammes, non plus qu'aucun des meubles et effets qui étaient dans le corps principal de l'établissement. Une fumée épaisse s'engouffra de suite, par tous les corridors, tous les étages de la bâtisse principale. Plusieurs des prêtres qui étaient encore dans leurs chambres, eurent beaucoup de difficultés à se sauver à travers la fumée. Et si ce n'eût été une clef que le Rév. Messire Champoux, prêtre, professeur de la classe d'affaires avait par hasard sous sa main et avec laquelle il put ouvrir une porte détournée, ce Monsieur aurait été suffoqué et aurait péri dans les flammes. Un autre Monsieur, qui était à l'infirmerie eût à briser son châssis et dut se jeter du troisième étage sur la foule qui se disposait à le recevoir; cette chute fut sans accident.

En ce moment tous les élèves étaient à la salle d'étude, dans l'aile droite, et quelqu'un arrivant à la hâte par le corridor du corps principal, déjà rempli de fumée, ouvrit la porte de la salle pour donner le cri d'alarme. Le maître d'étude voyant la fumée s'engouffrer dans l'appartement où il était, donna aux élèves l'ordre du «sauve qui peut»—dès lors tous se précipitèrent dehors sans songer à leurs effets, grand nombre même sans songer à prendre leurs coiffures et leurs pardessus qui étaient au vestiaire. En un instant tout l'établissement vomissait une fumée épaisse et suffocante.

Après qu'il fut constaté qu'il n'y avait pas de danger imminent pour l'aile droite, M. L. R. Masson, le Capt. L. H. Roy, M. Joseph-Edouard Masson et plusieurs citoyens intrépides s'élançèrent vers le dortoir de la salle d'étude et de la récréation, qui étaient dans l'aile, et sauvèrent une grande partie des meubles qui s'y trouvaient. Entr'autres les tables de billard, les pupitres, les chaises de la salle d'étude et quelques valises qui étaient près de l'escalier.

En un instant les flammes avaient envahi le corps principal et commençaient à lécher les ouvertures de l'aile. A ce moment une détonation se fit entendre, causée, sans doute, par l'explosion du récipient de l'huile de charbon ou d'autre matière inflammable, mais ce fut sans résultat sérieux, et toute la charpente du corps principal s'effondra dans les ruines.

Une partie des livres sauvés dès le début; mais la salamandre, qui contenait le restant des livres et valeurs de la corporation, tomba au milieu de ce brasier ardent. C'est à ce moment que la petite pompe portative de M. Moody arriva et que l'on put se procurer de l'eau. L'engin fut immédiatement braqué sur la salamandre qui fut inondée et qui plus tard fut retirée des ruines avec tout son contenu sain et sauf.

Il y avait complète impossibilité de sauver l'aile droite vu l'absence de coupe-feu et de portes métalliques aux ouvertures communiquant avec le corps principal. Dès lors il fallut songer à protéger et sauver les nombreuses dépendances de la conflagration. Tout les moyens furent mis à contribution, et grâce au zèle infatigable des spectateurs, l'incendie fut réduit au Collège seulement.

En moins de deux heures tout l'établissement du «Collège Masson» ne présentait plus qu'un monceau de débris fumant. C'est alors que la désolation générale se peignit sur toutes les figures. On aurait dit qu'un grand malheur venait de frapper chaque individu en particulier. Combien de familles pauvres doivent regretter la charité inépuisable des directeurs de cet établissement? Toute la population devra souffrir de la perte de cette maison, et Terrebonne ne reprendra sa gaieté et sa splendeur que lorsqu'elle reverra surgir les murs du nouveau «Collège Masson».

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, dont on connaît l'énergie indomptable, a déjà ordonné la reconstruction de cette maison, sur des proportions beaucoup plus étendues. La corporation du Collège Mas-